

Avis et communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1928)**

Heft 84

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRASSERIE SUISSE*10, rue des Messageries, PARIS (10^e)*

Dans les locaux
du CERCLE COMMERCIAL SUISSE
Vous y dégusterez
des plats soignés
à des prix modérés

*Cuisine bourgeoise***ARNOLD-MICHEL**, propriétaire

AU RENDEZ-VOUS DES SUISSES DE PARIS

Téléphone : *Provence 61-37*

*VOUS, qui désirez
pour votre intérieur,
votre bureau ou magasin*

du FER FORGÉ

*Adressez-vous au Spécialiste***André VIEUX**

*Ancien Elève de l'Ecole des Beaux-Arts
à Genève*

*7 bis, Rue Bretonneau*PARIS (XX^e)TÉLÉPHONE : *Roquette 88-96*

Un déjeuner mensuel qui a lieu le premier samedi de chaque mois, à 12 h. 30, au Café Neuf, place Bellecour, réunit les membres de la section lyonnaise de la Chambre de Commerce suisse en France. Tous les membres et amis de notre Chambre de Commerce qui se trouveraient de passage à Lyon, le premier samedi du mois, sont cordialement invités à participer à ce déjeuner.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Appel aux Suisses en France à l'occasion du Tir fédéral

Estimant que les Suisses fixés en France ne doivent pas manquer d'apporter leur contribution aux frais du prochain Tir fédéral qui aura lieu à Bellinzona, au mois de juillet 1929. M. le Ministre de Suisse a invité notre Chambre de Commerce à organiser, dans sa sphère d'action, une souscription en vue d'offrir des prix à l'occasion de cette manifestation patriotique.

Heureux de répondre à l'appel de notre Ministre, nous informons nos membres et amis de nationalité suisse fixés en France que nous recevons dès maintenant et jusqu'au 1^{er} mai 1929, les sommes qu'ils voudront bien verser à cette souscription nationale.

L'organisation scientifique du travail Congrès de Paris

Après les congrès de Prague, de Bruxelles et de Rome qui ont fait faire de grands pas aux questions relevant de l'organisation scientifique du travail, le quatrième congrès international qui se tiendra à Paris, en juin 1929, s'annonce comme devant être particulièrement intéressant et fécond. Six sections ont été prévues :

I. — Industrie (Production). — II. — Agriculture (Production). — III. — Commerce (Distribution). — IV. — Administration *a*) privée; *b*) publique. — V. — Economie ménagère. — VI. — Enseignement et propagande.

La préparation du congrès a été confiée au Comité National de l'organisation française, 44, rue de Rennes, Paris (VII^e), auquel les demandes peuvent être, dès maintenant, adressées.

La Poste française et les envois d'argent à l'étranger

De divers côtés et à chaque instant, on nous demande par suite de l'abrogation des lois qui interdisaient l'exportation des capitaux, si les envois d'argent à l'étranger peuvent être librement faits par la poste. Nous avons répondu à nos correspondants qu'une circulaire du 25 juillet 1928 rappelle au personnel des P. T. T. qu'en raison de l'abrogation de toutes dispositions restrictives touchant l'exportation des capitaux, les envois de valeur déclarée à destination de l'étranger doivent être acceptés.

PAUL CAPIT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ET AGENCE EN DOUANE

SIÈGE ET MAGASINS : **St-LOUIS, près Bâle (Haut-Rhin)** — TÉLÉPHONE 79
où doivent être adressées toutes les demandes

MAISONS à :

BALE 13 (Suisse) — LAUTERBOURG (Ht-Rhin)
— WERT et BERG (Pfalz) — ECOUVIEZ
(Meuse), téléph. n° 2° — LAMORTEAU, ATHUS
(Belgique) — LONGWY (Meurthe-et-Moselle) —
PALMRAIN, KEHL, WINTERSDORF (Baden)
— STRASBOURG, 4, rue du Vieux-Marché-aux-
Vins, téléph. n° 64-29.

AGENCES à :

BUCHS-St-GALLEN (Suisse) — DELLE — GIVET
(Ardennes) — SIERK et THIONVILLE (Moselle)
— JEUMONT, BLANC-MISSERON (Nord) —
MULHOUSE, COLMAR (Haut-Rhin) — BREI-
SACH et NEUENBURG (Baden).

Huiles spéciales

pour

**Transformateurs
Interrupteurs**

répondant à toutes les conditions
du Cahier des Charges de l'Union
des Syndicats de l'Electricité.

Adoptées par tous les grands constructeurs

Huiles minérales

pour tous usages

Filtre-presse

pour le filtrage et le séchage
des huiles pour transformateurs

H. Mercier & C^{ie}

14, Rue de Liège

Paris

Téléphone : Louvre 23-09

Téléphone : 33-28 Adresse Télégr. : Gérico

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Maritimes et Terrestres

TRANSIT

PORTEFAITAGE

Joseph GEHRIG & C^{ie}

Successeurs de la Maison

A. Natural, Le Coultre & C^{ie} (France) S. A.

7, RUE BEL-AIR, MARSEILLE

Agents à PARIS, LYON, STRASBOURG, ALGER,
ANVERS, BRUXELLES, LONDRES, NEW-YORK,
GENÈVE, BALE.

Correspondants aux Frontières
et Principales Villes de l'Etranger

PRIX A FORFAIT

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Société de Banque et de Finance S. A.

15, RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR
GENÈVE

Toutes opérations de Banque et de Bourse
aux meilleures conditions

Paiements de tous coupons

GESTION DE FORTUNES

TÉLÉPHONE :
Stand 0.183 (5 lignes)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Sobanfi-Genève

LE SUD-OUEST ÉCONOMIQUE

6, Place Saint-Christoly — BORDEAUX

ORGANE DE PROPAGANDE ÉCONOMIQUE, DE DOCUMENTATION ET DE DÉFENSE
DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE
DES 21 DÉPARTEMENTS DU SUD-OUEST DE LA FRANCE

La plus importante revue régionale française

La plus répandue en France, aux Colonies et à l'Etranger

Publicité de choix appréciée par toutes les grandes entreprises

Achat de
Bijoux

Transformations
Réparations

**Joaillerie
Horlogerie
Bijouterie**

Tél. :
Cut. 56-78

F. SENN
13, BOUL^d S^t-DENIS

SOCIÉTÉ ANONYME

M. NAEF & C^{ie}

FABRIQUE DE PRODUITS
DE CHIMIE ORGANIQUE

GENÈVE

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES
Représentant à Paris

M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8^e)
TÉLÉPHONE : Laborde 15-28



Pour l'Hygiène
Pour la Lessive
Pour tous travaux
de propreté

RIEN NE VAUT LE

SAVON VERMINCK **HERCULE**
extra 72 %

Fabricants : Etabliss^{em}. Verminck S. A., MARSEILLE
Conditions et Prix de gros sur demande

LOYS HOURIET
Statuaire dinandier

Nos éditions d'objets d'art
ciselés et patinés par l'artiste

EXPOSITION DE VENTE :

JEMINI & PAITEREAU
2 bis, Cité Popincourt, PARIS (11^e)
14, rue de la Folie-Méricourt

Décoration, devis et croquis sur demande
TÉLÉPHONE : Roquette 90-43

AVIS ET COMMUNICATIONS

On recherche un nommé Henri Moratti

Le tribunal du district de Hinwil (canton de Zurich) nous prie de publier la note suivante :

Aufruf

Es wird vermisst *Henri Moratti*, wahrscheinlich italienischer Nationalität, dessen nähere Personalien indessen unbekannt sind; er soll ein Sohn der Emilie Augustine Bickel, geb. 4 September 1860, von Bubikon, Kt Zurich, sein, welche in Paris einen Italiener namens Moratti geheiratet haben und daselbst gestorben sein soll. Der Vermisste, wahrscheinlich ein schwächliches Kind, soll in jugendlichen Alter gestorben sein. Seit dem Jahre 1902 ist den hierorts wohnhaften Verwandten nichts mehr über ihn bekannt geworden.

Mit Bewilligung des Obergerichtes des Kantons Zurich werden hiermit alle diejenigen Personen, die über das Schicksal des Vermissten Auskunft geben können, sowie allfällige, hierorts unbekannte Erben desselben aufgefordert, sich binnen Jahresfrist von der Veröffentlichung dieses Aufrufs im zürcherischen Amtsblatte an heim unterzeichneten Gerichte zu melden, ansonst der Aufrufene als verschollen erklärt und sein in waisenamtlicher Verwaltung stehendes Vermögen von ca. 2.600 fr. den gesetzlichen Erben aushingegen würde wie, wenn der Tod des Vermissten bewiesen wäre.

Hinwil, 21 Dezember 1928.

Das Bezirksgericht.

Nos petites annonces

Le succès de nos petites annonces consacrées aux « offres et demandes diverses » va croissant ainsi que nos lecteurs pourront le constater eux-mêmes, en examinant celles qui paraissent dans ce numéro.

Non seulement elles sont de plus en plus nombreuses, mais le nombre de lettres que notre secrétariat général est chargé de transmettre aux auteurs de ces petites annonces indique qu'elles sont utiles.

Suivez nos petites annonces, vous y trouverez des offres ou des demandes intéressantes.

Faites-en usage toutes les fois que vous en aurez l'occasion et vous constaterez qu'elles rendent de réels services.